Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, en réponse à une question sur le conflit en Syrie, à l'Assemblée nationale le 14 novembre 2012.

2012-11-14

Monsieur le Député,

40.000 morts dans le conflit syrien, des centaines de milliers de réfugiés et une crise qui s'étend à beaucoup de pays voisins. Par rapport à cela, la décision qui a été prise à Doha, le 11 novembre, c'est-à-dire l'union de l'ensemble des forces de l'opposition au sein d'une institution, la Coalition nationale syrienne, est pour la première depuis très longtemps une lueur d'espoir.

Sur tous les bancs de cette assemblée, on a insisté depuis longtemps à juste raison pour que face au drame syrien, face à Bachar Al-Assad, l'opposition puisse se réunir ; ce n'était pas possible pour toute une série de raisons. Désormais, c'est fait, j'ai rencontré le nouveau responsable de la Coalition nationale syrienne. Il est invité à Paris ; il sera là dans les jours qui viennent.

Cette décision ouvre de nouveaux champs sur au moins trois points.

D'abord, sur le plan humanitaire, les fonds vont pouvoir converger pour aider à la fois les réfugiés de l'intérieur et ceux de l'extérieur vers un organisme unique.

Ensuite, le travail est fait pour que les différentes forces armées puissent se rassembler.

Et, ce qui est décisif, conformément à la demande que nous avions faite déjà au mois d'août dernier, il va y avoir un gouvernement uni provisoire des forces d'opposition en Syrie. C'est la raison pour laquelle, je pense que par la voix la plus autorisée, celle du président de la République, il était excellent que la France, comme dans d'autres périodes de son histoire, soit la première puissance d'Europe à reconnaître la légitimité, pour représenter le peuple syrien, de la Coalition nationale syrienne.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 22 novembre 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/186383-declaration-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etrangeres-en-r